GLOBAL AUDIT ET CONSEIL





ATTESTATION DE VISA

Service

ENTITE: ENTREPRISE DE TRAVAUX EN HAUTEUR ET D'ACCES DIFFICILE (ETHAD)

CC Nº: 1752133 Z

NUMERO D'ORDRE: 97/2018/LUN

Exercice clos le 31 décembre 2018

Monsieur le Gérant, KANTE ISMAEL,

En exécution de la mission de délivrance du visa des états financiers qui nous a été confiée par l'entité **ENTREPRISE DE TRAVAUX EN HAUTEUR ET D'ACCES DIFFICILE** la lettre de mission en date du 11 Juillet 2019, nous avons établi la présente attestation conformément aux dispositions de l'arrêté n°210/MBPE/DGI du 15 avril 2017 portant définition et modalités de la mission de délivrance du visa des états financiers annuels de synthèse et instituant l'attestation d'exécution de la mission de commissariat aux comptes.

Les états financiers annuels joints en annexe à la présente attestation, comportent 84 pages et se caractérisent par les chiffres clés suivants en francs CFA:

Libellés	31.12.2018
Total Bilan	46 984 002
Capitaux propres	-2 073 014
Résultat Net	-3 073 014
Total Chiffre d'affaires	55 201 256
Total Produits	55 201 256

L'organe de direction est responsable de l'exhaustivité, de la fiabilité et de l'exactitude des informations comptables et financières concourant à la tenue de la comptabilité ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place pour l'élaboration et la présentation des états financiers.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de délivrer une attestation sur la vraisemblance, la cohérence d'ensemble, l'homogénéité et la comparabilité des états financiers.

Nous avons effectué notre mission selon la norme spécifique applicable à la mission de visa des états financiers de synthèse telle que définie par l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire. Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences dont l'objet est de vérifier la cohérence, l'homogénéité, la comparabilité des états financiers annuels et d'en garantir l'unicité. La mission de délivrance du visa n'est ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation des comptes.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons relevé d'éléments remettant en cause la vraisemblance, la cohérence d'ensemble, l'homogénéité et la comparabilité des états financiers.

Fait à Abidjan le 12 Juillet 2019

NAGALO Ludovic L'Expert-comptable

N° d'inscription à l'Ordre 15.0140.1.15.L.